



Service de protection des aînés

- Vous souhaitez bénéficier d'une mesure de protection par une curatelle
- Vous ne pouvez plus vous occuper de vos papiers
- Vous ne comprenez pas tous les courriers de votre caisse-maladie et des administrations (AVS, impôts, etc.)
- Vous souhaitez décharger votre famille des tâches administratives
- Vous souhaitez un conseil neutre et professionnel quant à la gestion de vos affaires financières

Notre service vous accompagne dans toutes vos démarches administratives

Sous la responsabilité d'un(e) assistant(e) social(e) diplômé(e), nous vous proposons :

- **Un suivi de mandats de curatelle confié par l'APEA (Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte) de votre région :**

- Curatelle d'accompagnement
- Curatelle de représentation
- Curatelle de coopération
- Curatelle de portée générale

Dans ce cadre, nous offrons :

- Un accompagnement adapté à vos besoins
- Une analyse personnalisée de votre situation administrative
- La gestion administrative et fiduciaire de vos affaires :
 - Paiements
 - Gestion des revenus et conseil pour le budget
 - Assurances (Caisse-maladie, AVS, rentes et allocations, etc.)
 - Déclaration d'impôt
 - Assistance et représentation auprès des administrations

Prix

Prestation payante, tarif sur demande

Pour nous contacter

Pro Senectute Valais-Wallis
Service de protection des aînés
Avenue de Tourbillon 19
1950 Sion
Tél. 027 322 07 41
info@vs.prosenectute.ch

**PRO
SENECTUTE**
PLUS FORTS ENSEMBLE

La Fondation Pro Senectute Valais-Wallis vient en aide aux personnes âgées depuis 1929. Pour ce faire, elle propose une gamme étendue de prestations, dans les domaines de l'animation socioculturelle, du sport des adultes et du travail social.

Pour plus d'informations, visitez notre site www.vs.prosenectute.ch ou contactez-nous au 027 322 07 41. La Fondation Pro Senectute Valais-Wallis vit grâce à vos dons ! CCP 19-361-5